

Le lundi 22 septembre 2025 à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 août 2025, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Reun TREGUER, Maire.

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Présents : 7
Votants : 7

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Myriam GUÉNEUGUÈS, Isabelle LAMOUR, Delphine GUIDAL et Robert ROUSSEAU excusés

Secrétaire de séance : Yohan BELLÉGUIC

0.06. 25 ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIÈRE REUNION

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents

1.06.25 EMPRUNT POUR FINANCEMENT DES TRAVAUX DE TI BRAS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2337-3, L.21212-29,

Vu le budget primitif voté par délibération le 31 mars 2025,

Considérant que le programme d'investissement de l'année 2025 fait ressortir un besoin de financement notamment pour le projet relatif à la rénovation du bâtiment de Ti Bras

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la capacité d'autofinancement de la collectivité étant insuffisante, il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de 170 000 € nécessaire à l'équilibre des opérations

Considérant qu'une consultation a été lancée auprès de 3 établissements bancaires

Mr le Maire propose de retenir l'offre du Crédit Agricole du Finistère composée de 2 prêts pour un montant global de 170 000 € selon les caractéristiques financières énoncées ci-après :

Montant du 1^{er} contrat : 130 000 €

Durée du contrat de prêt : 15 ans

Périodicité des échéances : trimestrielle

Taux d'intérêt fixe : 3,55 %

Frais de gestion : 0

Frais de dossier : 130 €
Amortissement constant

Montant du 2^{ème} contrat : 40 000 €

Durée du contrat de prêt : 2 ans
Périodicité des échéances : trimestrielle
Remboursement du capital à la dernière échéance
Taux d'intérêt variable : Euribor 3 mois moyenné + 0,79 %
Frais de gestion : 0
Frais de dossier : 40 €

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

Décide de contracter auprès du Crédit Agricole du Finistère 2 emprunts d'un montant de 170 000 € et d'approuver les caractéristiques des emprunts visés ci-dessus

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ces emprunts.

2.06.25 RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE TI BRAS

Mr le Maire informe l'assemblée de l'avancée des travaux
Les travaux accusent un léger retard, l'entreprise Forest, Gros-Œuvre, et l'entreprise MARC, Terrassement sont actuellement sur le chantier. Les Menuiseries extérieures seront posées courant novembre

3 06.25 RECRUTEMENT SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Le recrutement du poste de secrétaire de mairie est en cours, suite aux candidatures déposées 5 personnes ont été retenues pour un entretien. Le choix devrait intervenir tout prochainement.

4.06.25 POINT SUR LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

Cet été les Gens du Voyage se sont installés au terrain de fêtes sans autorisation préalable. Pour empêcher de nouvelles installations, des plots en béton avaient été posés le 4 août et retirés fin août par les services de la CCPI. Des solutions sont à l'étude pour éviter que cela se renouvelle, comme par exemple le talutage de la zone parking.

5.06.25 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE

Conformément à la loi du 12 février 2001, les Communautés de communes ont l'obligation de présenter des rapports d'activités et de les notifier aux maires des communes adhérentes qui doivent les porter à la connaissance du conseil municipal.

Dans ce cadre, Mr le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activité 2024. Celui-ci est consultable en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise.

6.06.25 POINT SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Concernant le déploiement de la fibre optique sur la commune, les premiers travaux sont engagés, la commercialisation est prévue pour fin 2026.

Quelques poteaux supplémentaires seront nécessaires, toutefois le conseil demande à ce que tous les fourreaux existants soient utilisés.

Le conseil s'interroge sur la durabilité d'un réseau en aérien.

7.06.25 ACCEPTATION DE DIVERS DEVIS

Réfection des toilettes de la salle polyvalente :

Suite au mauvais fonctionnement des systèmes des toilettes de la salle polyvalente, le Conseil décide à l'unanimité des membres présents de retenir la proposition de SMO Énergie pour un montant HT de 4 881,78 HT.

Location photocopieur secrétariat de mairie :

Le contrat de location du photocopieur arrive à échéance au 4 janvier 2026. Mr le maire propose de prolonger de 3 ans le contrat de location du photocopieur Triumph Adler qui donne entière satisfaction, au tarifs suivants :

Loyer mensuel HT = 50,70 € + cout copie NB = 0,0045 € copie couleur = 0.045 €

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents

QUESTIONS DIVERSES :

NETTOYAGE CIMETIÈRE ET BOURG : le jeudi 16 et vendredi 17 octobre une équipe du RAIL interviendra pour le débroussaillage de la prairie et des abords du bourg en vue de la fête du Potimarron et ses Potes du 26 octobre et également pour le nettoyage et entretien du cimetière. Un appel à bénévoles pour l'entretien du cimetière sera sollicité.

CCAS : le repas des aînés aura lieu le samedi 15 novembre

ATELIER EVS propositions Léolagrange :

- un *atelier créatif sur le thème d'Halloween en famille*, le mercredi 22 octobre de 10h à 12h,

- un *atelier cuisine en famille* avec le club des anciens, le jeudi 30 octobre de 10h à 14h,

Reun TRÉGUER	André KERMARREC	Myriam GUÉNEUGUÈS <i>Absente excusée</i>	Mikaël LE MÈNE
Sylvain KERMARREC	Delphine GUIDAL <i>Absente</i>	BELLEGUIC Yohan	Jean-Michel L'HOSTIS
Robert ROUSSEAU <i>Absent</i>	Fabienne MORVAN	Isabelle LAMOUR <i>Absente excusée</i>	

